

LA PROLONGATION DU MANDAT DU MÉDIATEUR PREND FIN

Après de nombreuses tentatives pour résoudre les nombreuses questions en litige, dont le règlement est pourtant indispensable à des conventions collectives négociées, les parties demeurent éloignées l'une de l'autre. Le mandat du médiateur, M. Morton Mitchnick, est arrivé à échéance.

Malgré l'aide soutenue du médiateur, Postes Canada n'a pas réussi à répondre à vos principales revendications en matière de santé et de sécurité, d'effectifs, de surcharge de travail, de sécurité d'emploi, de la précarité d'emploi, de salaires équitables et d'un meilleur équilibre travail et vie personnelle.

Notre message à Postes Canada et au gouvernement

Les membres du STTP ont la mémoire longue. Nous ne pourrons pas oublier que vous avez manipulé les faits pour tenter de nous obliger à accepter moins que ce que nous méritions. Nous avons refusé d'accepter des conventions collectives qui n'auraient pas amélioré notre santé et notre sécurité et qui ne répondaient pas à nos autres préoccupations majeures. Nous allons garder la tête haute et continuer de lutter pour de meilleures conditions de travail, un meilleur équilibre travail et vie personnelle et de meilleurs salaires et avantages sociaux.

Communications

Tenez-vous au courant. Consultez les tableaux d'affichage et vos courriels. Suivez-nous sur twitter [@sttp](#) et sur facebook <https://www.facebook.com/cupwsttp/> et abonnez-vous au Somm@ire du STTP (<https://www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp>).

Nous n'oublierons pas!

Solidarité,



Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine